L’alimentation des patients COVID hospitalisés

Les patients COVID sont anorexiques, hypercataboliques et à haut risque de dénutrition. Ils souvent déjà dénutris et carencés à l’admission, même s'ils sont obèses (obésité sarcopénique et carences en vitamines D et B12 fréquentes dans cette population). La dénutrition et les carences en micronutriments ont des effets négatifs documentés sur l’immunité. La dénutrition est un facteur pronostic défavorable en cas de mutation en réanimation.

CAT nutritionnelle :

* Ne prescrire aucun régime restrictif (sans sucre ou sans sel sont inutiles : les patients hospitalisés pour Covid ont des apports spontanés en dessous des seuils de ces régimes)
* Supplémentation systématique en polyvitamines et oligoéléments (Supradyne intensia 2 cp /jour), vitamine B12 (1 mg per os /semaine) et vitamine D (Zymad 80 000 UI : une ampoule une fois)
* Une alimentation hyperprotidique et hyperénergétique est instaurée automatiquement chez tous les patients des unités Covid (automatique dans le logiciel de repas Datameal).
* Si le patient l’accepte, proposer 2 à 3 compléments nutritionnels oraux par jour, les compléments liquides sont plus facilement ingérés en cas de dyspnée
* Discuter d’une nutrition parentérale périphérique en cas d’échec de la supplémentation orale (dans USV2 : « NUT PAR périphérique » propose NP périph de 1400 kcal/j+ vitamine et oligoéléments IV)

A la sortie :

* Prescrire des compléments nutritionnels (ordonnance pré-faite dans USV2 dans courrier « ordo medic CNO Covid » sur laquelle sont mentionnés également des conseils nutritionnels à domicile et le numéro de téléphone de l’équipe diététique)
* En cas d'amaigrissement important, contacter l'interne de nutrition pour assurer le suivi nutritionnel à domicile et la mise en place d'une nutrition entérale si nécessaire

*Création d’un bloc de prescription dans USV2 « nutrition Covid » incluant les 4 premiers points, et pouvant être prescrit systématiquement à tout entrant en unité Covid (en cours).*

*Avis diététique : tél 3023*

*Interne de nutrition : 06 67 37 06 22 ou DEI*